



# LE MOT DU MAIRE

FÉVRIER 2022

Un oiseau siffle dans les branches  
Et sautille gai, plein d'espoir,  
Sur les herbes de gière blanches,  
En bottes jaunes, en fraie noir.

C'est un merle, chanteur crédule,  
Ignorant du calendrier,  
Qui rêve soleil, et module  
L'hymne d'avril en février.

*Le merle (Théophile GAUTIER)*

Chères Eguisiennes, chers Eguisiens,

*Un peu de poésie dans ce monde de brutes !*

*Bien cordialement à vous,*

Le Maire,  
Claude CENTLIVRE



## Elections en 2022

Les élections présidentielles (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin) auront lieu cette année.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au **2 mars (en ligne)** et jusqu'au **4 mars (à la mairie)**.

Vérifiez votre inscription ou inscrivez-vous en ligne sur :

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

**Rubrique particuliers > élections**



## Grande consultation citoyenne

« L'Alsace doit-elle sortir du Grand Est pour redevenir une région à part entière ? »

La Collectivité européenne d'Alsace, née le 1<sup>er</sup> janvier 2021 de la fusion des deux conseils départementaux alsaciens, souhaite aujourd'hui un nouvel élargissement de ses compétences pour redevenir une Région à part entière.

Les Alsaciens qui le souhaitent pourront répondre à cette question jusqu'au 15 février 2022.

Retrouvez les détails de cette consultation ainsi que les modalités de vote sur : <https://www.alsace.eu>.

À PARTIR DU 20 DÉCEMBRE ET JUSQU'AU 15 FÉVRIER 2022

Grande Consultation Citoyenne :

**L'ALSACE DOIT-ELLE  
SORTIR DU GRAND EST  
POUR REDEVENIR UNE RÉGION À PART ENTIÈRE ?**

## Dépôt d'ordures ménagères : stop aux incivilités

Depuis quelques temps, nous remarquons de plus en plus de **sacs poubelles déposés à même le sol**.

Les déchets ainsi jetés sont considérés comme du **dépôt sauvage** et ne sont donc pas ramassés par les éboueurs.



Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire d'un montant de **135 euros**. Si un véhicule a été utilisé pour le transport et l'abandon de ces déchets, l'amende peut être portée à **1 500 euros**.

Nous rappelons que les ordures ménagères doivent être déposées dans des bacs poubelles prévus à cet effet, et sortis lors des jours de collecte. Le non-respect des conditions de collecte des déchets (jour, horaires, tri) est puni d'une amende forfaitaire d'un montant de **35 euros**.

Le calendrier de ramassage est consultable à tout moment sur le site Internet de la commune [www.ville-eguisheim.fr](http://www.ville-eguisheim.fr), rubrique "Et mes déchets ?") et disponible à l'accueil de la Mairie.

Nous vous remercions d'être **attentif aux jours et horaires de collecte des déchets**. Les services municipaux se réservent le droit d'évacuer les poubelles restant sur le domaine public, qui ne sont pas rentrées après le ramassage.

Pour rappel, des sacs poubelles de tri (pour recyclables et biodéchets) sont tenus à votre disposition, **dans le hall d'accueil de la Mairie**.

## Taxi à la demande



Nous vous présentons ce service dans de précédentes éditions du Mot du Maire. Voici un petit rappel si vous l'avez manqué.

Afin de permettre à tous de **se déplacer commodément et à prix modéré en direction de Colmar**, un service de taxi à la demande a été mis en place.

Sur un coût habituel de 13,00 € l'aller simple, la moitié (6,50 €) est prise en charge par la commune et 3,25 € par le taxi. Ainsi, seuls **3,25 € restent à votre charge**. Un émargement permet d'attester de la réalité de la course.

**À noter** : ce tarif est applicable **en semaine de 8h à 18h et hors jours fériés**. En dehors de ces plages horaires, vous devrez vous acquitter du montant habituel de 22 €.

Pour votre déplacement, **appelez directement « Taxi Eguisheim » la veille** au numéro : 06 88 38 18 25.

## Tablettes numériques

Suite aux initiations proposées en 2019, par SOS Futur, des **ateliers de perfectionnement** à l'utilisation de tablettes numériques seront organisés en Mairie **du mardi 5 avril au mardi 24 mai de 14h à 16h**.

Ouverts en priorité aux participants de ces premières séances d'initiation, il reste toutefois quelques places.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à **vous inscrire à l'accueil de la Mairie**.



**SOS FUTUR**

## Journée internationale de l'épilepsie

Elle a lieu **tous les ans, le 2<sup>ème</sup> lundi de février**. En 2022 cette journée coïncide avec le 14 février, journée de la Saint Valentin !

Elle a pour objectif de **sensibiliser et d'améliorer les connaissances générale sur l'épilepsie** afin d'en améliorer sa prise en charge, ses traitements, d'en diminuer son impact socio-professionnel et d'encourager un plus grand investissement dans la recherche.

A cette occasion, la Mairie et le Château seront **illuminés en violet**, couleur associée à l'épilepsie.





## Sécurité aux abords de l'école élémentaire



Les actuels **travaux de sécurisation du carrefour de l'école élémentaire** perturbent fortement la circulation et sont source de danger pour les jeunes élèves.

Aujourd'hui plus que jamais, venir à l'école à pied permet de réduire le trafic automobile et donc, de prévenir les risques aux abords de l'école : il est possible de **marcher en toute sécurité, côté nord en empruntant le chemin des écoliers (rue du Sylvaner et chemin des Chapelains) et côté sud, par la rue des Jardins.**

La police municipale, qui est mobilisée tout au long de l'année pour protéger les entrées et sorties de l'école, l'est d'autant plus durant ce mois de travaux. Nous vous remercions de votre coopération.

## Protection des oiseaux : des restaurants pour l'hiver

En hiver, les oiseaux consacrent la quasi-totalité de la journée à rechercher de la nourriture, notamment pour résister au froid, et cela n'est pas facile ! Vous pouvez leur donner un petit coup de pouce en alimentant quelques mangeoires, en leur donnant de l'eau et une nourriture adaptée.



## Recette du gâteau « radiateur »

Ingrédients : margarine, graines de tournesol, noix décortiquées, cacahuètes sans peau non salées.

Matériel : 1 pot de yaourt vide ou un gobelet en carton, 1 casserole, 1 cuillère, 1 louche, 1 couteau, 1 branche de sapin, 1 ficelle.

## Les étapes :

1. Remplir le gobelet avec les cacahuètes, les noix et graines de tournesol
2. Enfoncer la branche dans le pot
3. Chauffer la margarine dans une casserole
4. Laisser reposer un peu
5. Avec la louche, prendre la partie supérieure du liquide (car la partie inférieure ne durcit pas) et verser dans le gobelet
6. Laisser durcir au froid
7. Démouler en coupant le gobelet
8. Accrocher la ficelle
9. Accrocher le gâteau à une branche d'arbre



## Vacances avec le SAJ

Le SAJ revient avec **de nouvelles activités pour les vacances d'hiver pour les 11-17 ans : aides aux devoirs, activités artistiques** (ateliers photos, peinture, origami, manga...), **activités sportives** (randonnées, futsal, judo, renforcement musculaire, bowling,...), **escape game, visite de Strasbourg, veillées...** Un séjour de quatre jours à la neige est également proposé du 7 au 10 février.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet : [www.ville-eguisheim.fr](http://www.ville-eguisheim.fr)

Inscrivez-vous en ligne, sur le portail famille : <https://sj-parovic.belamiportailfamille.fr>



Et, pour les plus petits, ne manquez pas également les **activités proposées par l'association Les P'tits Loups**. Des actualités sont régulièrement mises en ligne sur la page Facebook de l'association « **Les P'tits Loups** ».

## Inscriptions à l'école maternelle



Les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2022-2023 auront lieu le **lundi 14 mars 2022**.

Il conviendra de contacter l'école par téléphone au **03 89 23 47 31** ou par mail à l'adresse suivante **ce.0681093u@ac-strasbourg.fr** afin de prendre rendez-vous.

Merci de vous munir du carnet de santé, du livret de famille et d'un justificatif de domicile, qui vous seront demandés au moment de l'inscription.

## L'eau de la fontaine Saint-Léon polluée



Le dimanche 30 janvier, l'**eau de la fontaine Saint-Léon a été polluée**. De gros moyens ont été déployés pour la remettre en état.

S'il ne s'agit pas d'une plaisanterie, ce qui serait de mauvais goût, un acte malveillant ou intentionnel pourrait donner lieu à des **poursuites**.

**Deux pigeons et deux poissons morts** ont été ramassés. La protection de l'eau est un sujet incontournable, qui devrait tous nous interpeller !

## A la recherche de guides pour faire découvrir le village

L'Office de tourisme travaille en étroite collaboration avec la Société d'histoire d'Eguisheim pour ses prestations de **visites guidées**, qui sont proposées tout au long de l'année aux groupes de visiteurs qui viennent découvrir EGUISHHEIM.



Afin de pallier à la **diminution du nombre de guides disponibles**, la Société d'histoire souhaiterait pouvoir

recruter de nouveaux membres.

Un appel est donc lancé aux habitants du village. Si vous disposez d'un peu de temps et de connaissances sur EGUISHHEIM et aimez transmettre vos connaissances, n'hésitez pas à prendre contact directement avec le président de la Société d'histoire, **M. Bernard GEORGER**, par mail à l'adresse : **bernard.georger@vialis.net** .

## Opération fromages et fromages

L'Association des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire d'EGUISHEIM organise sa traditionnelle **vente de fromages pour aider au financement des projets pédagogiques et éducatifs des écoles**.

Les fromages sont commandés auprès d'une fromagerie du Doubs, gérée par les producteurs de lait eux-mêmes. Vous sont proposés : raclette, comté, morbier, tomme, Mont d'or ou cancoillotte.

Vous trouverez un bon de commande en pièce jointe. Il est également disponible sur le site internet de l'association **apeexa.wordpress.com**

Date limite de prise de commande : le mardi 1<sup>er</sup> mars 2022 (à déposer dans la boîte aux lettres de l'école élémentaire ou à nous transmettre par mail **apeexa@gmail.com**).

**La livraison aura lieu le samedi 19 mars. Le règlement se fera sur place à réception de votre commande.**

Merci pour votre soutien !

## Vie associative

Vous cherchez une activité, un sport, un loisir ?

N'hésitez pas à consulter l'annuaire **des associations de la communauté de communes du pays de Rouffach-vignobles-châteaux**.

C'est facile, il suffit d'aller sur la page suivante :

**<https://www.cc-paysderouffach-vignobles-chateaux.fr/>**

## SUR VOS AGENDAS ...

Mardi 1 <sup>er</sup> mars	Date limite pour les commandes de fromage
Mercredi 2 mars	Date limite pour les inscriptions sur listes électorales <b>en ligne</b>
Vendredi 4 mars	Date limite pour les inscriptions sur listes électorales <b>en Mairie</b>
Samedi 12 mars	Solid'Rock - à partir de 20h - EC Les Marronniers
Lundi 14 mars	Inscriptions école maternelle (sur rendez-vous)

Retrouvez cette lettre et beaucoup d'informations pratiques sur le site de la commune : **[www.ville-eguisheim.fr](http://www.ville-eguisheim.fr)**  
Horaires d'ouverture aménagés en période d'épidémie de COVID 19 **uniquement sur RDV** Lu-Ve 10h00-12h00 / 13h30-15h30



## VENTE DE FROMAGES

Chers habitants d'Eguisheim,

Pour aider au financement des projets pédagogiques et éducatifs des écoles maternelle et élémentaire, notre association organise depuis de nombreuses années une **Grande Vente de Fromages**

Nos fromages viendront de la **Fromagerie de Villers sous Chalamont dans le Doubs**, qui propose des produits d'une grande qualité gustative.

Merci de soutenir notre action en diffusant ce bon de commande autour de vous.

Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter par téléphone au 06.83.27.66.40 ou par mail : [apeexa@gmail.com](mailto:apeexa@gmail.com)

<b>Commandes</b>	Remplir le bon ci-joint, en notant bien le nom et votre numéro de téléphone ( <b>A déposer dans la boîte aux lettres de l'école élémentaire ou auprès des enseignantes</b> )	Date limite de retour de bons :  <b>Mardi 1<sup>er</sup> mars</b>
<b>Règlement</b>	A la réception Par chèque préférentiellement ou espèces	Les fromages sont vendus au morceau
<b>Livraison</b>	Gymnase des Tuileries	<b>Samedi 19 mars de 10h30 à 12h</b>

**D'avance, nous vous remercions, au nom de tous les enfants, de votre confiance et de votre soutien.**

Nous vous proposons :

- Saucisses de Morteau : 6,50 € la pièce (≈ 400 g)
- Du comté doux 13 mois, du morbier et de la raclette : 14 €/Kg
- Du comté fruité 17 mois : 18 €/Kg
- Du Mont d'or : 9,50 € le petit (≈ 500 g) ou 12,50 € le moyen (≈ 750 g)
- De la tomme à 16 €/Kg
- De la cancoillotte nature, ail ou savagnin : 4,50 € la boîte de 240 g



**Le village**

**NOM – Prénom :** .....

**Tél :** ..... **Mail :** .....

	Nombre	Prix unitaire	Prix à payer
Comté doux 13 mois (≈ 500 g)		7 €	
Comté doux 13 mois (≈ 1kg)		14 €	
Comté fruité 17 mois (≈ 500 g)		9 €	
Comté fruité 17 mois (≈ 1kg)		18 €	
Morbier (≈ 500 g)		7 €	
Raclette (≈ 500 g)		7 €	
Raclette (≈ 1kg)		14 €	
Tomme (≈ 250 g)		4 €	
Cancoillotte Nature		4,50 €	
Cancoillotte à l'ail		4,50 €	
Cancoillotte au Savagnin		4,50 €	
Petit Mont d'or		9, 50 €	
Moyen Mont d'or		12,50 €	
Saucisses de Morteau (≈ 400 g)		6,50 €	
Total (nombre de morceaux)		Total à payer	